

CERTIFICAT

DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur de Loisir Sportif

Option : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE)

La Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne Sports Pour Tous,
Organisme délégataire pour la mise en oeuvre de la certification

Vu l'article L 212-1 et l'annexe II-I de l'article A 212-1 du code du sport,

Vu l'arrêté du 1er juillet 2008 du Ministre chargé de la formation professionnelle portant enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) du CQP ALS sous le code de la nomenclature des spécialités de formation : 333F,

Vu les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) étendue concernant les CQP,

Vu la délibération de la CPNEF Sport du 12 décembre 2006 portant création du CQP ALS,

Vu les pièces présentées et déclarées sincères et véritables par l'intéressé(e).

Vu la décision délibérative du jury réuni le **06 septembre 2010**

à **Paris**

Délivre au nom de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) du sport,

Le Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de Loisir Sportif,

option, Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression - n° : **ALS/AGEE/EPMM/2010/0155**

à **Mme Dominique FAYOTREZ-VASSEUR** Né(e) le **30 mars 1952**

pour en bénéficier avec les droits et les prérogatives qui y sont attachés dans le domaine de l'animation des activités de loisir sportif

Fait à Paris le **15 septembre 2010**

Pour la CPNEF Sport



Yann POYEST et Florence LAMOLETTE

Pour la Fédération Française Française EPMM Sports pour Tous

Le Président



Jean-Louis PROVOST

Le Directeur Technique National

P/o Le DTIN Adjoint



Pascal PERRIGNI

Le titulaire

